



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2012 : Copie à revoir pour l'école

La répartition des 14 000 suppressions de postes dans l'Education programmées au prochain budget est désormais connue. Pour le primaire, le ministre envisage de supprimer 5 700 postes d'enseignants. Le gouvernement poursuit son plan d'asphyxie de l'école. On est bien loin de la promesse de Nicolas Sarkozy de sanctuariser l'école maternelle et élémentaire.

A l'épreuve du réel, qu'en sera t-il de l'engagement du chef de l'Etat de ne procéder à aucune suppression nette de classes ? Sur le terrain, l'équation des fermetures de postes s'annonce insoutenable, surtout dans certains départements. Pour épargner les classes maternelles et élémentaires, les Inspecteurs d'Académie en charge des opérations de carte scolaire vont devoir s'attaquer aux autres ressources : hausse du nombre d'élèves par classe, postes de Rased, de remplaçants, d'intervenants extérieures de langues étrangères. La scolarisation en maternelle sera à nouveau dans l'oeil du cyclone : renoncement à la scolarisation des moins de 3 ans, hausse des effectifs. Et si le compte n'y est toujours pas, le rabet concernera les postes classes entraînant la poursuite de l'augmentation de la taille des classes.

Cette politique est inacceptable. Elle dégradera les conditions d'apprentissages des élèves, réduira les possibilités d'aide à ceux qui éprouvent des difficultés scolaires, aggravant encore les conditions de travail des enseignants.

Les parlementaires qui doivent examiner le budget 2012 engageront leur responsabilité devant tous les français et notamment devant la communauté éducative qui s'est fortement mobilisée le 27 septembre dernier contre les suppressions de postes dans l'Education. Il est encore temps d'agir. Le SNUipp-FSU demande aux parlementaires de revoir la copie du gouvernement. Dans les départements, les enseignants sont invités à interpeler leurs élus. Le projet de loi de finance doit être amendé et les 14 000 suppressions de postes dans l'Education nationale annulées.

Paris, le 29 septembre 2011